

Les experts en péril animalier de Cointrin exportent leur savoir-faire

Les spécialistes genevois apprennent aux aéroports du monde entier comment lutter contre les oiseaux du tarmac.

La Belgique, la France, bientôt l'Asie: les agents en péril animalier de Cointrin exportent désormais leurs techniques à l'étranger. Grâce à la création d'un centre international de formation, baptisé «Airtrace», ces spécialistes ont pu lancer cette année toute une série de cours, destinés au personnel des aéroports. Objectif: lutter contre le risque de collision entre volatiles et avions.

L'Aéroport International de Genève (AIG) se situe dans l'un des plus importants couloirs migratoires d'Europe. Quelque 130 espèces d'oiseaux y ont été observées. A Cointrin, une unité de prévention du péril animalier s'active ainsi afin d'éviter les collisions entre avions et volatiles grâce à diverses techniques: des méthodes passives visent à rendre l'environnement de l'aéroport moins attirant pour les espèces, d'autres plus actives visent à les effaroucher, au moyen de la pyrotechnie par exemple.

Malgré l'intervention de cette brigade, 70 collisions sont recensées chaque année à Genève. Un à deux heurts empêchent chaque

année un avion de décoller ou obligent un autre à atterrir d'urgence. En cas de choc, le coût des dégâts peut vite grimper, allant de plusieurs centaines de milliers de francs à quelques millions. Chaque jour, on enregistre 96 collisions dans le monde.

Après plusieurs années d'expériences, les spécialistes genevois ont choisi d'exporter leur savoir-faire. Entre 2008 et 2009, un centre international, «Airtrace», a été créé et mis en place par l'AIG et le Bureau de travaux et d'études en environnement. «Nous recevons beaucoup de demandes simples de la part d'aéroports, explique Stéphane Pillet, responsable du centre. L'objectif est de leur transmettre notre savoir-faire tout en permettant au métier d'expert en péril animalier d'être reconnu.»

Avions silencieux

Aujourd'hui, les premières formations ont été lancées. La demande des aéroports est croissante. «Pendant longtemps, le péril animalier a été minimisé, placé sur les dernières lignes des budgets, poursuit Stéphane Pillet. Mais aujourd'hui les aéroports prennent conscience de son importance. Notamment car les avions sont davantage silencieux,

tout en volant de plus en plus vite, et que la faune augmente.» La demande émane surtout de grands aéroports et non d'aérodromes, le risque animalier étant proportionnel au nombre de mouvements, aux espèces animales présentes et à leur quantité.

Le centre a déjà donné plusieurs formations cette année, notamment en Grèce et en Belgique, à l'intention du personnel aéroportuaire ou d'autres corps, comme celui des pompiers. Après avoir été agréée par l'Etat français à la fin de 2009, une première série de cours a été donnée à l'aéroport de Saint-Yan, en Bourgogne. Un lieu mieux adapté pour cette formation que le tarmac de Cointrin, évidemment très fréquenté. En septembre, les aéroports anglophones puis, en fin d'année, Kuala Lumpur bénéficieront du savoir-faire suisse.

Plusieurs projets verront le jour dès septembre. A travers, notamment, deux nouvelles formations: une licence de spécialiste ainsi qu'un brevet d'agent en péril animalier. Le site Internet www.airtrace.ch proposera sous peu une check-list interactive permettant aux aéroports de s'auto-évaluer en matière de risque animalier.

Chloé Dethurens